

un endroit où étaient cachés des trésors, qu'il lui ordonna de distribuer aux pauvres pour alléger les souffrances qu'il éprouvait dans l'autre vie en punition de ses rapines.

Sigebert et Petrus Damianus affirment également que le pape apparut à son successeur, et lui réclama des prières pour adoucir les feux du purgatoire, où il était condamné à rester pendant mille ans à cause de ses crimes.

Vincent de Beauvais, lecteur du roi saint Louis, qui vivait deux cents ans plus tard, raconte naïvement que le décret qui condamnait Benoît n'était que conditionnel, et qu'un moine de Cluny eut une révélation dans laquelle la sainte Vierge lui annonça que le pape pouvait être délivré de ses peines par leurs prières et par les mérites de saint Odilon leur abbé; que les moines redoublèrent alors d'austérités et obtinrent sa délivrance; que le pontife défunt vint lui-même les remercier, un jour qu'ils étaient en prières dans l'Église, qu'il leur apprit son heureuse sortie des flammes de l'Etna et qu'il leur peignit les joies sublimes qu'il goûtait dans la Jérusalem céleste. Ce passage du pieux Vincent de Beauvais donnerait à supposer que le lieu choisi par la Trinité pour le purgatoire est la terre de Sicile.

Quelque ridicules que soient ces fables, elles montrent cependant que Benoît VIII doit être placé au rang des pontifes qui ont scandalisé l'Église par leurs concussions, leurs débauches et leurs crimes.

JEAN XIX,

151^e PAPE.

BASILE ET CONSTANTIN,
ROMAIN,
empereurs d'Orient.

ROBERT II,
roi
de France.

Election scandaleuse de Jean XIX. — Réflexions sur la liberté des élections pontificales. — Le patriarche de Constantinople fait proposer au pontife Jean de lui vendre le titre de pape d'Orient. — Soulèvement dans l'Église à ce sujet. — Invention de la gamme par le moine Gui d'Arezzo. — Lettre du fameux musicien. — Couronnement de l'empereur Conrad II. — Canut, roi d'Angleterre, se plaint des exactions dont les pèlerins sont victimes à Rome. — Concile de Limoges sur la vente des absolutions par le pontife. — Jean XIX est chassé de Rome. — L'empereur Conrad le rétablit sur le saint-siège. — Mort du pape.

Jean fut élevé sur le saint-siège par la faction de son frère Albéric, comte de Toscanelle et de Segni; il succéda à Benoît VIII, son frère, sous le nom de Jean XIX. Quelques auteurs prétendent qu'avant d'être nommé pontife il occupait déjà le siège de Porto; mais des historiens dont les témoignages ont une grande autorité, affirment au contraire qu'il était simple laïque; ainsi la liberté des élections que le pieux Henri avait rétablie ne servit qu'à favoriser les brigues des seigneurs de Rome et à consolider la tyrannie des patrices.

Aussitôt que cette nouvelle exaltation fut connue à Con-

stantinople, le patriarche envoya des ambassadeurs à Rome pour proposer au saint-père de lui vendre le titre de pape de l'Église grecque. Les députés, chargés de riches présents, furent accueillis favorablement par Jean XIX; et le marché était sur le point de se conclure, lorsque le bruit s'en étant répandu, des clameurs s'élevèrent de toutes les parties de la chrétienté, et forcèrent le pontife à ne point accomplir un pareil scandale.

Gui, moine d'Arezzo, vivait à cette époque, et venait d'inventer la gamme : on raconte que frappé des difficultés que présentaient les méthodes musicales pour l'enseignement du chant religieux, il imagina la notation des sons, et composa une nouvelle méthode de musique avec Michel, religieux de Pomposie, qui travaillait également à cette découverte.

Nous donnons une lettre du célèbre moine dans laquelle il rend compte d'une entrevue qu'il eut avec le pape. « J'espère, » écrivait-il à son ami, que ceux qui viendront après nous » prieront pour la rémission de nos péchés; car ils nous devront d'apprendre dans une seule année ce qui ne s'acquiert » qu'après dix ans d'études sérieuses. Le pape Jean, qui gouverne aujourd'hui l'Église romaine, ayant entendu parler de » notre école, et de quelle manière notre antiphonier apprend » aux enfants en quelques heures les chants qui leur sont inconnus, m'a envoyé des messagers chargés de me conduire » auprès de lui. Je me suis rendu à Rome avec Grégoire, » abbé de Milan, et Pierre, prévôt des chanoines d'Arezzo, » homme très-savant pour notre temps; sa sainteté m'a reçu » avec joie et m'a longtemps entretenu en feuilletant notre » méthode, qu'elle regarde comme un prodige. Le pontife en

» a médité les règles, et n'a point voulu terminer la séance » sans avoir appris sur l'antiphonier un verset qu'il n'avait » jamais entendu chanter. Malheureusement ma santé ne me » permet pas de demeurer à Rome, parce que dans les endroits maritimes ou marécageux, la chaleur de l'été me » devient mortelle; je suis donc revenu à mon couvent, d'où » je repartirai à l'entrée de l'hiver, afin d'expliquer plus longuement notre ouvrage au saint-père. »

Après la mort de Henri II, son fils Conrad lui succéda, et vint dans la ville pontificale l'an 1027 : Jean XIX, pour se rendre le monarque favorable, alla à sa rencontre jusqu'au lac de Como, et le proclama empereur dans l'église de Saint-Pierre; la reine Giselle sa femme fut couronnée impératrice avec lui. Rodolphe, roi de Bourgogne, oncle de Giselle, assista à cette cérémonie, ainsi que Canut, roi d'Angleterre et de Danemarck, qui était venu à Rome pour se plaindre des contributions énormes que le saint-siège prélevait sur les pèlerins de son royaume; le prince anglais réclamait également contre les tributs que l'on faisait payer à ses archevêques lorsqu'ils demandaient le pallium.

Quelque temps après eut lieu à Limoges un synode d'évêques français qui réformèrent les jugements du pape, et défendirent à la cour de Rome de vendre l'absolution à des excommuniés à l'insu de leurs évêques. Engelric, chanoine du Puy, parla ainsi dans l'assemblée : « Vous savez, mes » frères, que le vénérable Étienne, prélat de Clermont, avait » anathématisé Ponce, comte d'Auvergne, pour le punir d'avoir quitté sa femme légitime et d'en avoir épousé une autre. » Dans sa juste indignation, il avait refusé de pardonner à ce

» seigneur avant qu'il se fût amendé; mais le coupable a osé se
 » présenter à Rome, et il a racheté son absolution du saint-
 » père lui-même. Lorsque nous avons été instruits de cet
 » acte de simonie, nous en avons adressé de violents repro-
 » ches au pontife; celui-ci nous a déclaré que sa religion
 » avait été surprise, et qu'il aurait rejeté Ponce de l'Église,
 » s'il avait connu tous les détails de cette affaire.

» Je déclare donc à vous tous, mes frères, chefs de dio-
 » cèses, que les papes n'ont aucun droit pour s'opposer à nos
 » décisions, et qu'ils ne peuvent que les approuver et leur
 » prêter l'appui de leur autorité. »

L'assemblée s'occupa ensuite des moyens de faire cesser les troubles du royaume, car depuis le règne de l'hypocrite Louis le Débonnaire, l'autorité souveraine n'était plus respectée dans les provinces qui avaient composé l'empire de Charlemagne. En France, en Allemagne, en Italie, chaque seigneur se rendait justice à main armée, et les ducs, les marquis et les comtes se faisaient entre eux des guerres terribles; les villes étaient livrées au pillage, les habitants impitoyablement égorgés, les cultivateurs, les artisans, les marchands et même les serfs, traqués comme des bêtes fauves par les nobles ou par les rois; le clergé lui-même n'était plus respecté: ses richesses ayant excité l'avidité des seigneurs, les monastères étaient saccagés, les religieuses violées et les églises incendiées.

Aux désastres de ces guerres d'extermination étaient venues se joindre les horreurs de la famine; les hommes se dévoraient entre eux, et un grand nombre de malheureux furent condamnés au supplice du feu pour avoir mangé de la chair

humaine. Pendant trois années que dura le fléau, les vivants ne pouvaient suffire à enterrer les morts, et l'on entassait les cadavres dans des charniers.

Malgré ces calamités publiques, les nobles, semblables à de hideux vautours, s'abattaient sur les villes, et venaient disputer les cadavres pour les dépouiller.

Enfin, dans le concile de Limoges, les Pères résolurent de frapper un grand coup, et de se servir de l'autorité de Dieu même pour arrêter tous les désordres. Une séance solennelle fut annoncée dans toute la province, et les fidèles furent invités à se trouver au concile. A l'ouverture de la séance, après les prières d'usage, un évêque se leva, et s'adressant à la foule qui se pressait dans une salle immense: « Je vais, dit-il, vous annoncer une grande nouvelle, mes frères: Jésus-Christ lui-même m'a envoyé des lettres du ciel, pour m'ordonner de rétablir la paix sur la terre. Je vous propose donc de les soumettre à une commission qui puisse les examiner et vous faire connaître ensuite les volontés de Dieu. » Dix évêques furent désignés pour cette importante vérification; ceux-ci après avoir étudié la lettre qui leur était présentée, déclarèrent sur la sainte hostie qu'elle était bien réellement de Jésus-Christ. En conséquence, le concile ordonna que cette lettre serait envoyée à toutes les Églises de la chrétienté, et que les nommes, quelque fût leur rang, seraient obligés de se conformer aux instructions qu'elle renfermait. Ces instructions étaient ridicules et obscènes; Jésus-Christ défendait aux fidèles les conjonctions impures avec leurs femmes, excepté à certains jours; il recommandait de jeûner les vendredis au pain et à l'eau, et de s'abstenir de chair les

samedis; il défendait de prendre les armes pour se venger d'un ennemi ou pour s'emparer des biens des monastères; il permettait de prier avec les religieuses et non de les violer..... Dans chaque diocèse, les fidèles s'engagèrent par serment sur l'Évangile à observer religieusement ces préceptes, sous peine d'excommunication, de confiscation des terres, et de privation de sépulture. Telle fut, selon Baudry, évêque de Noyon, l'origine de la trêve Dieu.

L'assemblée de Limoges s'occupait encore de plusieurs règlements pour arrêter les progrès de la politique ambitieuse de la cour de Rome, et pour soustraire les biens du clergé français à la cupidité du pontife, en maintenant les libertés de l'Église gallicane.

Enfin Jean XIX, par ses exactions, ses débauches et sa tyrannie, se rendit tellement odieux aux Romains, qu'une conjuration se forma contre sa vie; mais comme il ne sortait jamais qu'entouré de ses satellites, les conjurés résolurent d'agir à main armée; ils se rassemblèrent sur les places publiques, soulevèrent le peuple, et firent le siège du palais de Latran. Le saint-père parvint à s'échapper de Rome, et se réfugia en Allemagne auprès de Conrad II, qui dans la suite le rétablit par la force des armes, et punit les séditeux.

Ce pontife, disent les anciens chroniqueurs, reconquit son trône à la pointe de l'épée; il mourut en 1033, le 8 novembre, après un règne de neuf ans et quelques mois.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.



TABLE DU TROISIÈME VOLUME

DE

L'HISTOIRE DES PAPES.

	Pages.
Histoire de Grégoire IV, 105 ^e pape.....	1
Histoire de Sergius II, 106 ^e pape.....	9
Histoire de Léon IV, 107 ^e pape.....	19
Histoire de la papesse Jeanne.....	27
Histoire de Benoît III, 108 ^e pape.....	51
Histoire de Nicolas I ^{er} , 109 ^e pape.....	59
Histoire d'Adrien II, 110 ^e pape.....	113
Histoire de Jean VIII, 111 ^e pape.....	151
Histoire de Martin II, 112 ^e pape.....	177
Histoire d'Adrien III, 113 ^e pape.....	179
Histoire d'Étienne VI, 114 ^e pape.....	183
Histoire de Formose I ^{er} , 115 ^e pape.....	193
Histoire de Boniface VI, 116 ^e pape.....	201
Histoire d'Étienne VII, 117 ^e pape.....	203
HISTOIRE POLITIQUE DU NEUVIÈME SIÈCLE. CRIMES DES ROIS, DES REINES ET	
DES EMPEREURS.....	
Histoire de Romain I ^{er} , 118 ^e pape.....	231
Histoire de Théodore II, 119 ^e pape.....	233
Histoire de Jean IX, 120 ^e pape.....	235
Histoire de Benoît IV, 121 ^e pape.....	245
Histoire de Léon V, 122 ^e pape.....	249
Histoire de Christophe I ^{er} , 123 ^e pape.....	251
Histoire de Sergius III, 124 ^e pape.....	253
Histoire d'Anastase III, 125 ^e pape.....	259
Histoire de Landon, 126 ^e pape.....	263
Histoire de Jean X, 127 ^e pape.....	265
Histoire de Léon VI, 128 ^e pape.....	271
Histoire d'Étienne VIII, 129 ^e pape.....	273
Histoire de Jean XI, 130 ^e pape.....	275
Histoire de Léon VII, 131 ^e pape.....	279